



INFORMATIONS COMMUNALES

JUIN 2012

Fermeture estivale
du **Secrétariat de Mairie**
et de la **Bibliothèque**
« **Montbel Auteurs** »
du **jeudi 9 au mercredi 29 août**
2012 inclus

Démarches administratives

Pensez à vérifier la **validité de vos documents d'identité**. **N'attendez plus** pour réaliser vos demandes :

- **Carte d'identité** à la mairie du domicile (délai d'obtention de plus d'un mois)
- **Passeport biométrique**
Sur rendez-vous. Contactez la mairie de Pont-de-Beauvoisin au Tél.04.76.37.04.62
- **Sortie de territoire** pour enfant mineur à la mairie du domicile

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Cette **pratique** ne répond pas aux exigences liées à l'élimination des déchets telles que définies par l'article L 541-2 du code de l'environnement. Elle pose en outre des nuisances pour le voisinage et des problèmes notables d'ordre sanitaire, ce qui justifie qu'elle se trouve **interdite** dans le cas général (art. 84 du règlement sanitaire départemental).

Les horaires d'été de la déchèterie de Domessin

du **1er avril au 30 septembre**

le lundi de 14h à 18h 30 et du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h 30

La collecte des ordures ménagères

Elle est réalisée le mardi sur la commune de Belmont-Tramonet. Ce service géré par le SICTOM du Guiers fonctionne tous les jours de l'année, sauf les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier. Or, cette année, ces jours fériés tombent un mardi. En conséquence, les prochaines collectes seront avancées aux lundis 24 décembre et 31 décembre 2012.

Cimetière communal

La **réfection du mur d'enceinte** a débuté courant avril. Après une première phase importante d'assainissement et de restauration du mur, l'entreprise réalise actuellement la pose de tuiles alpha rouges. Cette couverture protégera le mur des infiltrations d'eau pour une meilleure conservation dans le temps, sans compter l'esthétisme qu'elle apporte à cette réalisation. Les travaux s'achèveront à la mi-juillet.

Procédure d'abandon pour quelques anciennes concessions bordant le mur

Un procès verbal de constat d'abandon sera réalisé à l'automne prochain. Dans un premier temps, courant juillet, un avis sera affiché en mairie et au cimetière pour en informer les concessionnaires héritiers dont les coordonnées restent inconnues par la mairie et ce, malgré des recherches importantes. Cet avis précisera le jour fixé pour le constat où les ayants-droits seront invités à participer. Puis, des panneaux informatifs seront fixés sur les sépultures considérées comme étant abandonnées. Au terme d'un délai de trois ans, un nouveau procès verbal sera établi et les concessions qui n'auront pas fait l'objet d'une réclamation par les ayants-droits, seront reprises par la commune.

Bruits de voisinage

L'article R 1334-31 du code de la santé publique dispose qu'« **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme...** ».

De plus, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués **les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.**

Ecoles du RPI Belmont-Tramonet / Verel de Montbel »

Chaque année, au regard d'un effectif prévisionnel établi en février pour la rentrée suivante, l'Inspection d'Académie de l'Education Nationale prend les décisions de maintien ou fermeture de postes. En mars dernier, nous avons été avisés d'une fermeture de classe pour la rentrée 2012/2013. Pour mémoire, l'an dernier des inscriptions inattendues ont permises une évolution de l'effectif qui a eu pour heureuse conséquence la réouverture de cette classe à la rentrée scolaire. Cette année, nous nous retrouvons dans la même situation. Au regard des inscriptions effectives réalisées courant mai 2012, nous souhaitons conserver la 3ème classe de l'école élémentaire de Belmont-Tramonet. De nombreux courriers ont été transmis aux instances académiques et nous mettrons tout en œuvre, avec le corps enseignant, pour une décision de maintien de ce poste afin que vos enfants puissent suivre une scolarité dans les meilleures conditions. La fin d'année scolaire approche et comme chaque année, les élus du SIVU Scolaire de Montbel offriront, pour leur souhaiter une bonne continuation, une calculatrice aux 17 élèves de CM2 qui rentreront au collège en septembre prochain.

Le Conseil Municipal Jeunes

Nos conseillers jeunes achèvent leur mandat d'élu de deux ans à la rentrée prochaine. Pour la plupart d'entre eux, c'est le deuxième mandat qu'ils exercent et cela fait donc quatre années qu'ils sont présents pour la commune et ses habitants. Vous les avez appréciés lors des nombreuses manifestations auxquelles ils ont participées et celles qu'ils ont créées. Cette année, ils ont en autres organisé le carnaval des enfants puis le 23 mai dernier le concert avec les chorales des Vokeurs et celle du Centre Jean Janin (photo ci-contre).

Nous les remercions vivement pour toutes leurs actions. Ils seront bien entendu encore présents dans la vie collective. Cependant, il convient déjà de préparer le renouvellement du Conseil Municipal Jeunes. Les élections approchent... Elles auront lieu après la rentrée scolaire. Les conseillers jeunes ont réalisé un document vidéo pour vous présenter leurs activités et leur rôle dans la commune. De plus, courant juin 2012, les CM2 et collégiens seront informés par l'animateur du SIVU Jeunesse des démarches à suivre pour être le nouveau conseiller jeune de la commune.

Nous attendons vos candidatures !



Le Sou des Ecoles

La **kermesse** sera organisée le **29 juin 2012** à Belmont-Tramonet.
Venez nombreux !

Village en fête

Les manifestations organisées par les membres ont rencontré un grand succès et sont reconduites cette année. Prochainement, la **fête du four des 16 et 17 juin** et la **fête d'été du dimanche 29 juillet**.

Bibliothèque « Montbel Auteurs »

Les membres bénévoles continuent de vous apporter un service de qualité et un choix important d'ouvrages régulièrement renouvelés.

Pensez à réserver vos lectures estivales lors des permanences du mois de juillet ! Félicitations et remerciements aux bénévoles qui tout au long de l'année scolaire ont également réalisé avec les élèves de l'école élémentaire des activités telles que la conception d'un jeu de l'oie, sur le thème de la gourmandise, pour l'exposer à la manifestation « En Avant Pays le Livre » du 9 juin sur les communes de Domessin et Pont-de-Beauvoisin ; la réalisation d'un recueil de recettes préférées des enfants, la participation au concours organisé par l'Ecole des Loisirs sur le thème « des amis pour la vie » où les élèves sont arrivés 10^{ème} sur 24 et ont gagné une trentaine d'albums mis à disposition des enfants à la bibliothèque.

CAMPING « Les 3 Lacs »

Nous souhaitons la bienvenue à Madame et Monsieur ETIENNE, nouveaux propriétaires du camping de Belmont-Tramonet, et une bonne saison 2012.

Nous vous souhaitons un excellent été 2012

IPNS